

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du lundi 8 juin 2026

Date de publication : 11/06/26



L'an deux mil vingt-six le huit juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 2 juin 2026, se sont rassemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Stéphane BAUDRY, Président, Frédéric BOURGET, Laurent DUPUIS, Christine HEINTZ, Gaël JOSEPH, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Jean-Luc BARBIER, Mathieu BRONDEAU, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Nicolas FIQUET, Catherine PELAUD, Catherine PICHOT, Pierre-Michel PIED,

Excusés et Pouvoirs : Nathalie LIEVENS, Nathalie PETRAULT, Morgane SEMERDJIAN, Sylvie VIVIER, Marie NAUDIN, Hélène SAINT-LARY

Secrétaire de séance : Céline RIVOLET



Délibération N° 04-06-2026

CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LES RIVES DE SEVRE – REMBOURSEMENT A L'ASSOCIATION « LES AMIS DES FAUVETTES »

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

À la suite de la perte d'un jeu de scrabble, au sein de l'établissement, appartenant à l'association des amis des Fauvettes, et de son rachat par l'association,

Il est demandé à titre exceptionnel de rembourser la somme de 54,99 € (cinquante-quatre euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes) à l'association des amis des Fauvettes.

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **AUTORISE le remboursement à hauteur de 54,99 € (cinquante-quatre euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes) à l'association « Les amis des Fauvettes » ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.**

Le Président,
Stéphane BAUDRY



La secrétaire de séance,
Céline RIVOLET